

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 11 SEPTEMBRE 2025
EN MODE HYBRIDE**

DOSSIER R-4287-2024 – PHASE 2

**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS
DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2025.**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la Formation),
Mme Sylvie Durand et Mme Esther Falardeau**

L'avocate de la Régie est : **M^e Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^{es} Marie Lemay Lachance et Philip Thibodeau

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTION POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Gabrielle Champigny

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (RTIÉÉ)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début : 9 h 08

Pause : 9 h 45 à 10 h 35

Heure fin : 11 h 10